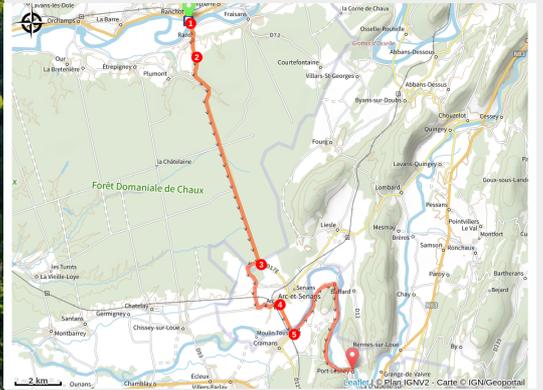


Tour du Jura Vélo Loisirs - Étape 2 : Ranchot - Port-Lesney

Jura Nord - Ranchot



Vallée de la Loue à Port-Lesney (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Cette petite étape du Tour du Jura vélo loisirs vous plonge dans un tout autre univers que la précédente en suivant la Voie des Salines, véloroute qui permet, depuis l'EuroVelo 6, de rejoindre les deux Salines d'Arc-et-Senans et Salins-Bains, inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Mais avant cela, cette dernière traverse la forêt de Chaux, une des plus vastes forêts de feuillus de France, qui a abritée pendant plusieurs siècles une importante activité humaine autour du bois et des fours artisanaux (forgerons, potiers, céramistes, verriers...). La forêt de Chaux est aussi l'objet de nombreux contes et légendes qui cultivent le mystère de cette immense réserve naturelle réputée pour sa faune et sa flore remarquable.

Après cet écrin de nature et de fraîcheur, place au patrimoine et à l'histoire du sel. En effet, le Tour du Jura Vélo Loisirs poursuit jusqu'à Arc-et-Senans réputée pour sa Saline Royale inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ce chef-d'œuvre créé en 1779 par Claude Nicolas LEDOUX, architecte visionnaire, qui avait pour ambition de réunir dans un même lieu toute la communauté travaillant dans la saline en regroupant sur un site unique l'unité de production et les habitations des travailleurs. Après cette visite incroyable, continuez votre périple en longeant la Loue sur une toute petite route pleine de charme pour rejoindre les jolies villages de Champagne-sur-Loue et de Port-Lesney où vous ferez escale pour la nuit.

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 2 h 30

Longueur : 25.5 km

Dénivelé positif : 290 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : En famille, Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

Départ : Ranchot

Arrivée : Port-Lesney

Balisage :  Grandes itinérances

Communes : 1. Ranchot

2. Rans

3. Plumont

4. Fraisans

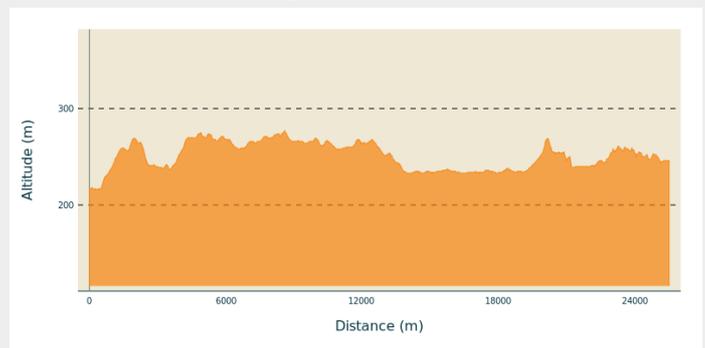
5. Chissey-sur-Loue

6. Cramans

7. Champagne-sur-Loue

8. Port-Lesney

Profil altimétrique



Altitude min 216 m Altitude max 277 m

1. À Ranchot, quittez l'EuroVelo 6 pour prendre la Voie des Salines (Véloroute de 38 km qui permet de rejoindre les Salines UNESCO d'Arc-et-Senans et Salins-les-Bains) qui traverse le Doubs et le village de Rans en route partagée. Restez vigilant notamment après le pont sur le Doubs.
2. À la sortie du village, prenez la piste cyclable qui longe la D31 et traverse la forêt de Chaux en ligne droite.
3. À la sortie de la ligne droite prendre à droite une petite route pour rejoindre le village d'Arc-et-Senans et sa célèbre Saline Royale.
4. Prendre la D121 (route assez fréquentée, soyez vigilant.) en ligne droite pour sortir du village et traverser la Loue sur un petit pont.
5. Tout de suite après le pont, prendre à gauche en direction de Champagne sur-Loue. La route est beaucoup plus calme et agréable, suivre le balisage de la Voie des Salines jusqu'à Port-Lesney.

Infos pratiques :

- Tous services sur Arc-et-Senans et Port-Lesney
- Gares à Ranchot et Arc-et-Senans
- Hébergements Accueil Vélo à Ranchot, Fraisans et Port-Lesney
- Hébergements possibles à Ranchot, Fraisans, Arc-et-Senans, Champagne-sur-Loue, Port-Lesney
- Réparation de vélo à Fraisans

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, prendre la direction de Besançon par la D673 et sortir à Ranchot.

Parking conseillé

Parking à côté de l'EuroVelo 6 et de la halte fluviale de Ranchot

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE JOUTELOT

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Joutelot sur la commune de Port-Lesney.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

